

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 36

Artikel: Le butin du zouave
Autor: France, Jeanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

semblables estomacs, si vous noyez quelques bouchées d'aliments dans une masse de liquide, ce liquide paralysera l'action digestive. J'admetts, bien entendu, que ce liquide soit de l'eau pure ou de l'eau vinée, car vous ne vous aviserez pas d'administrer à un organe débile au-delà de quelques cuillerées de vin vieux. En général, moins un estomac recevra de liquide, plus facilement il digérera. Même l'absence de tout liquide pendant les repas devient quelquefois une condition formelle pour digérer vite et bien.

Il importe aussi que la quantité et la qualité des liquides soient subordonnées à celle des aliments. Avec les légumes et les fruits, on peut, on doit même se dispenser de boire, à moins qu'on ait en vue d'activer par un liquide excitant l'énergie de l'estomac. Avec la viande, au contraire, les boissons fades ou acidulées présentent peu d'inconvénients.

Les gens ayant un estomac robuste absorbent impunément, avec des substances alimentaires solides, les liquides qu'ils préfèrent. Cependant, plus ils boivent de vin, surtout si le vin est alcoolique, moins ils pourront s'alimenter; d'où la nécessité de boire peu, et de subordonner sa boisson à la force, à l'impressionnabilité de l'estomac de l'individu. Il est des gens systématiques qui ne boivent ni vin ni bière et qui regardent l'eau comme un préservatif salutaire. Mais il n'y a pas de contradictions formelles, nous pensons que la vraie sagesse prescrit d'user de tout avec mesure.

Dr J. D.

On hussié eimbéta.

Se lâi a oquière que ne fassè pas défaut, c'est lè z'impoù. On sâ bin que faut dè l'ardzeint ào gouvernèmeint; et que n'est què justo que tsacon payâi suivant cein que l'a; mà y'ein a que trâoyont que l'est tot parâi rudo du d'allâ vouedi son porta-mounia tsi lo receviào. Et pi, n'ia pas! l'est bin molési d'esquivâ de payi; tot sâ sâ, et se vo z'ai oquière que vouâiti l'impoù, n'ia pas moian dè lo catxi; on ne vo manquè pas.

Dou z'amis que bévessont quartetta einseimbllo dévezâvont dè clliâo z'impoù et ion dè leu trovâvè que l'impoù su lè tsins étai trâo hiaut, que c'étai 'na dieuséri. L'autro, que vâi que l'hussié, que bévessai dou déci à la trablia à coté, lè z'attitutâvè sein férè seimblant dè rein, lâi repond:

— Te dévétriâ férè coumeint mè: vouaique mé dè trâi z'ans que y'é on tsin, et jamé n'é payi on sou.

— Et coumeint fa-tou?

— Eh bin ne l'é pas fé inscriré.

L'hussié, qu'out cein, sè peinsè: Eh bin atteinds, mon galé! te crâi dè passâ eintrè lè gottès! déman t'aré dè mè novallès.

Cé hussié étai on tot terriblio; n'espargniâ nion, et quand savai oquie su cauquon, fasai son rappoo ào syndiquo. L'est bon dè bin férè son servîço; mà trâo, l'est trâo, et lo lulu sè fasai cayi, po cein que sè démenâvè pi trâo.

Lo leindéman, ye tracè tsi lo citoyein que s'étai esquivâ dè l'impoù. Lo trâovè que taguenassivè per dézo la remisa et lâi fâ:

— Bondzo, Sami, va-te?

— Oh, va prâo bin, grand maci; que ditès vo dè bon?

— Vo z'ai on tsin, n'est-te pas?

— Oï.

— Ete que lo porré vairè?

— Eh ! à votron servîço; eintrâ!

Adon lo minè dedein; travaissent la cousena, l'eintront ào pâilo derrâi et arrevâ devant lo pliaquâ, lo propriétôr àovrè la porta et lâi montrè on galé petit tsin ein terra d'écouala, que l'avâi z'u ein alleint vouâiti lo panoramâ à n'abbâyi, et lâi fâ:

— Vouaique la bête!

L'hussié, que compreind qu'on s'est fotu dè li, étai furieux ein dedein; mà n'ousâ pas lo férè vairè, kâ ne poivè s'ein preindrè qu'à li.

— Estiusâ-mè, se fe à Sami, créyé que l'étai ein viâ! Et s'ein allâ tot motset, tandi que Sami, conteint dè l'avâi eimbétâ, rizâi dein sa barba ein lâi deseint: atsivo!

LE BUTIN DU ZOUAVE

par JEANNE FRANCE.

I

Deux soldats causaient (deux zouaves) par une sombre nuit, dans un recou de tranchée admirablement préservé et aménagé, ils causaient de guerre, de mort, de carnage, d'assaut, d'héroïsme... L'un d'eux avait été blessé à Inkermann ; il brûlait de prendre sa revanche en exterminant quelques Russes, et en escaladant les retranchements de la tour de Malakoff... l'autre, indemne de blessure, et presque humilié de son infériorité, jurait de se faire tuer ou de pénétrer, le lendemain, dans Sébastopol. Nous reconnaissions à ces noms, un peu oubliés, depuis les luttes sans succès, depuis les sombres épopees, la brillante campagne de Crimée... Nous sommes devant ce Sébastopol cru invincible, et à la veille du grand assaut qui vaudra à la France une paix glorieuse; ces deux hommes qui causent tout bas, là, dans l'ombre, sont deux des nombreux héros de demain, ils font partie de ce premier de zouaves, qui s'élanceront héroïquement, en première ligne, sous les ordres de Mac-Mahon, contre les talus de Malakoff, et qui, après avoir laissé sur leur passage quelques-uns des leurs et de nombreux ennemis, planteront fièrement tout en haut du bastion russe le drapeau de la France.

Ils étaient deux, tous deux du même pays, du même village, incorporés dans le même régiment, élevés ensemble depuis leur bas-âge, camarades et amis, presque frères de par les services rendus, les dévouements réciproques, prêts également à donner leur vie l'un pour l'autre, et cependant vaguement jaloux, chacun au fond, tout au fond du cœur, et supputant tristement les avantages que son rival a sur lui.

Gaspar était plus beau, Francis plus fort... Le premier savait se montrer insinuant,

doux, parfois spirituel... Le second intelligent, résolu, très franc, moins retors que son camarade, ne plaisait pas autant tout d'abord... Pour finir, Francis était sergent, bien que toute la campagne ne lui eût coûté nulle égratignure, grâce à son zèle intelligent et infatigable, tandis que Gaspar, simple caporal, malgré sa blessure, comptait bien rentrer avec la médaille militaire, et peut-être même... qui sait?... avec quelque chose de plus si la chance le favorisait le lendemain...

— Si nous dormions, hein, camarade? fit Gaspar quand la causerie parut se ralentir. Demain, cela va sûrement chauffer ferme... Il nous faudra de bons jarrets pour grimper là-haut.

— Bah, répondit insoucieusement Francis, nous trouverons les jarrets au bon moment, et nous aurons le temps de dormir après l'assaut... tués, blessés ou vainqueurs (et nous serons nécessairement d'une de ces trois catégories), nous aurons droit au repos.

La réflexion de ce brave les fit rire tous les deux; puis, soudain, une même pensée les envahit, arrêtant net leur gaité.

— Tu penses à Catherine, hein vieux? interrogea Francis après une longue pause.

— Et toi aussi, sûrement, riposta l'autre zouave.

— Oui; je voudrais savoir, si nous sommes tués tous les deux, lequel elle pleurera.

— Tous les deux, pardi... Moi, j'aimerais mieux savoir, quand on lui demandera définitivement son avis, lequel d'entre nous elle choisira.

— Le médaillé... pour sûr... et comme le colonel t'a promis quelque chose comme cela pour raccommoder ta peau abîmée... Veinard, va!

— Et si tes galons lui donnent dans l'œil?... C'est toi qui es veinard.

— Il faudrait quelque galion à mettre à ses pieds... Elle est ambitieuse, notre Catherine, comme doit l'être toute fille sérieuse qui pense à fonder une famille; celui qui aurait assez d'argent en poche pour acheter le joli petit domaine de l'Etang, là-bas, à l'est du village, ne serait point le mal-venu.

— Eh bien, et les trésors de Sébastopol, donc! exclama étonnement Gaspar, qui aussitôt se mordit les lèvres.

— C'est ma foi vrai, fit Francis, enchanté de l'idée. On ouvrira l'œil, ma vieille, et si messieurs les Russes ont laissé traîner leurs bibelots... suffit.

— Pourvu qu'on ne nous donne pas quelque diablesse de consigne, continua-t-il mélancoliquement; s'il faut respecter les gens et les choses...

— Après un assaut? impossible... On n'essaiera même pas... As pas peur, tout sera pour nous...

— Alors, si nous sommes riches tous deux, Catherine sera tout aussi embarrassée qu'avant pour se décider, puisqu'elle dit qu'elle n'a pas de préférence.

— Cette réflexion les égaya de nouveau; comment la pauvre Catherine allait-elle se tirer de là?

— Mais, c'est bien entendu, n'est-ce pas, ma vieille, reprit Francis d'un ton presque solennel, qu'on ne fera rien pour influencer Catherine... pas d'intrigues, hein?... On se présentera tous les deux avec ce qu'on aura

gagné de bon, on dira à Catherine et à sa vieille mère : « Choisissez, » puis l'un épousera et l'autre s'en retournera au régiment... Est-ce dit ?

— C'est dit, affirma Gaspar en mettant sa main dans celle de son camarade, traître qui s'en dédit.

Le pacte conclu, ils se turent définitivement ; un grand silence, interrompu seulement par le *Qui vive* lointain des sentinelles, et par quelque lugubre cri d'oiseau de nuit, planait sur toute cette grande armée recueillie pour la lutte suprême, à la veille de l'assaut meurtrier ; les futurs vainqueurs, ceux qui devaient vivre, ceux qui devaient mourir, attendaient, résignés, cette aurore qui pour certains serait la dernière... Quel sujet d'émotion pour un philanthrope, de réflexion pour un penseur, qu'un camp à la veille d'une bataille !... Heureusement pour nos braves, ils ne sont portés ni à s'émuvoir ni à s'attrister... Gairement ils s'endorment ; comme les héros de l'antiquité, ils sommeillent paisiblement ; et gairement il se réveillent quand l'heure est venue d'aller mourir.

(A suivre)

Un vieux proverbe dit que la richesse ne fait pas le bonheur. Il faut croire qu'elle ne donne pas non plus la santé.

Une statistique que l'on vient d'établir d'après le relevé des décès pour l'étude de la longévité en France, montre que sur 8,240 individus des deux sexes, âgés de quatre-vingt ans à cent ans, au jour du décès, 418 seulement vivaient dans l'aisance, tandis que 4,000 appartenaient aux classes pauvres. Le reste, soit 3,822 occupait une situation plus ou moins aisée.

Conserve de choux rouges au vinaigre. — Dans le nord de la France, ainsi qu'en Belgique, il est d'usage de préparer des conserves de choux rouges qui sont un condiment et remplacent parfois les cornichons pour exciter l'appétit. A cet effet, on prend une tête de chou, on la dépouille de ses premières feuilles et on la coupe le plus finement possible, comme s'il s'agissait de faire de la choucroute, et, après cela, on l'étend à pleines poignées dans un grand plat, et on saupoudre avec du sel.

Au bout de vingt quatre heures, on verse le jus de chou qui se trouve au fond du plat, on presse légèrement avec la main le chou découpé, afin de le débarrasser encore d'une partie de son jus, et enfin on le place dans un pot avec du poivre en grain et du bon vinaigre, jusqu'à ce qu'il en soit recouvert. Au fur et à mesure des besoins, on retire le chou de ce vinaigre, on le presse un peu et on le sert sur la table. Il va sans dire qu'il convient d'attendre huit ou quinze jours avant d'utiliser cette conserve.

Veilleuse économique. — Dépouillez un marron de sa peau ou écorce, en le perçant de part en part, et faites-le tremper au moins vingt-quatre heures dans de l'huile à brûler.

Lorsque vous voudrez vous en servir,

passez-y une petite mèche, puis mettez-le dans un verre d'eau, ou il surnagera.

On l'allume le soir, et l'on peut être certain d'avoir de la lumière jusqu'au lendemain matin, sans avoir besoin d'y ajouter de l'huile.

Cette veilleuse de nuit, peu coûteuse, est plus simple, certainement, que nombre de systèmes perfectionnés qui ne marchent jamais.

Un boni de 36 fr. 15, provenant de la souscription ouverte pour la décoration de la rue Pépinet, lors des fêtes universitaires, a été remis au Comité du *Dépenseaire central*, à Lausanne, pour être versé dans la caisse de cet établissement.

Souscription DAVEL

Liste précédente.	Fr. 99 50
Des exilés vaudois	» 6 —
Total. . .	Fr. 105 50

Boutades.

Fin de dialogue à l'Académie des sciences :

— Ce qui me plaît dans la découverte de M. Pasteur, contre la rage, c'est que dorénavant, les hommes pourront se mordre entr'eux.

— Mon cher monsieur, disait en minaudant à un homme d'esprit une vieille coquette, qui pose pour le bas-bleu, soyez donc assez aimable pour me choisir des livres ; vous connaissez mes goûts, vous savez ce qui me convient.

L'homme d'esprit lui a envoyé, une heure après, les *Ruines*, de Volney.

Un journal signalait récemment l'invention d'un pharmacien hollandais qui a imaginé le médecin automatique. Ce médecin ne se contente pas de remonter le moral de ses malades par de bonnes paroles, il leur donne, à chaque consultation, une drogue qui, si elle ne fait pas de bien au malade, représente au moins un bénéfice certain pour l'heureux inventeur. Un mannequin est percé de trous sur toutes les parties du corps ; on met dans l'ouverture qui correspond à la partie dont on souffre, une pièce d'un franc, et le bonhomme vous livre un flacon ou une boîte de pilules appropriées à votre cas.

Le petit Marius a entendu dire que son père avait mal aux cheveux pour avoir trop bu la veille.

Hier, il va chez un de ses oncles qui est chauve comme un melon.

— T'es pas comme papa, toi, lui dit-il, tu n'as pas mal aux cheveux !...

Un étranger entre chez un marchand d'oiseaux et demande le prix d'un perroquet sur lequel il a fixé son choix.

— Deux cents francs, répond le marchand.

— Deux cents francs ce perroquet ? Allons donc ! vous voulez rire !

— Mais, monsieur, il parle deux langues.

— Vraiment. Lesquelles ?

— Eh bien, le français et... sa langue naturelle.

Joli mot de Thiers :

Un parti au pouvoir, c'est la foudre aux mains d'un enfant.

Toto vient de se rendre coupable d'un gros mensonge. Maman le gronde :

— C'est très vilain de ne pas dire la vérité. Quand on est petit on ne doit pas mentir.

— Et quand on est grand ?...

Dans la dernière période d'octobre, disait un statisticien, la mortalité diminue toujours.

— C'est bien simple répond Calino, à cette époque-là, presque tout le monde est à la chasse.

Au restaurant :

— Garçon, qu'est-ce que vous avez de froid ?

— Les pieds, m'sieu ; je ne me sens pas marcher. Et dire que c'est comme ça pendant tout l'hiver.

Un solliciteur ennuyait de ses visites le directeur d'une grande compagnie financière.

— Je ne puis m'occuper de vous, j'ai d'autres chats à fouetter.

— Si vous voulez, je les fouetterai à votre place ; vous pourrez ainsi penser à moi.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, —. Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48, —. Canton de Genève 3 % à fr. 101. — De Serbie 3 % à fr. 85, —. — Bari, à fr. 65, —. — Barletta, à fr. 43, —. — Milan 1861, à fr. 43, —. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26, —. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100, —. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.